

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Approbation du compte administratif 2008.**

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain North, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2008 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, par 6 voix pour et 3 abstentions, le compte administratif dressé pour l'exercice 2008.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Approbation du compte de gestion 2008.**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain North, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Décide, par 8 voix pour et 1 abstention, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008 par le Receveur de Truchtersheim Mme Brigitte ANGSTHELM, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Affectation du résultat d'exploitation 2008.**

Le conseil municipal,

Vu l'adoption du compte administratif 2008,

Vu la concordance du CA 2008 avec le compte de gestion du receveur municipal,

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2008 qui s'élève à 51.000,79 €uros,

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide d'affecter l'intégralité de l'excédent d'exploitation 2008, soit 51.000,79 €uros au compte 1068 de la section d'investissement pour l'exercice 2009.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Adoption du budget primitif 2009.**

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2009 présentée par M. le maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de voter le budget primitif 2009 en équilibre pour les sections d'exploitation et d'investissement comme suit :

**Fonctionnement : 146.770 Euros**

**Investissement : 124.740 Euros**

Pour réaliser cet équilibre, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de mettre en recouvrement un produit fiscal de 55.150 Euros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2009 :

**Taxe d'habitation : 11,00 % (+ 2,33%)**

**Taxe foncier bâti : 12,75 % (+ 2,00%)**

**Taxe foncier non bâti : 41,20 % (+ 0,61%)**

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Budget primitif 2009. Détail des subventions allouées.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide d'allouer pour 2008 un montant global de **subventions communales de 2.680 €** selon le détail ci-dessous :

C/657361 Caisse des écoles :	500 €uros
C/657362 CCAS :	600 €uros
C/65738 Paroisse protestante :	80 €uros
C/65738 Autres subventions à répartir après délibération	1.500 €uros

Total inscrit	2.680 €uros
---------------	-------------

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009.

Le Maire  
Alain North

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 26 février 2009.

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 06 mars 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Claude GALLER.

**Objet : Placette : consultation des entreprises.**

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'il a été décidé la création d'une placette dite « Kloppé » rue de l'Eglise, à vocation d'aire de jeux pour les enfants.

Il s'agit à présent de lancer la procédure de consultation des entreprises pour ce marché.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide d'entamer la phase de consultation des entreprises pour les travaux à réaliser et autorise le maire à lancer la procédure d'appel d'offres réglementaire. Le maire est également autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 06 mars 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 09 mars 2009.

Le Maire  
Alain North